

Pour diffusion immédiate  
Québec général de base  
Bas-Saint-Laurent  
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

## Programme du ministère des Transports face aux aléas côtiers Le BAPE est mandaté pour tenir une audience publique

Québec, le 22 avril 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu le mandat du ministre suppléant de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charette, de tenir une audience publique sur le programme décennal d'intervention pour la protection des infrastructures du ministère des Transports et de la Mobilité durable face aux aléas côtiers dans le contexte des changements climatiques sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ce mandat débutera le 19 mai 2026 et aura une durée maximale de quatre mois.

La commission d'enquête sera composée de Stéphanie Dufresne, de Linda St-Michel et d'Antoine Morissette, qui agira à titre de président. Les curriculum vitae des commissaires peuvent être consultés sur le site Web du BAPE.

### À retenir

- Mandat d'audience publique d'une durée de quatre mois du 19 mai au 19 septembre 2026;
- Les détails entourant les modalités de participation seront annoncés sous peu;
- Accès à la documentation du projet sur le site Web du BAPE.

### Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Curriculum vitae d'Antoine Morissette](#)

[Curriculum vitae de Stéphanie Dufresne](#)

[Curriculum vitae de Linda St-Michel](#)

[Qu'est-ce qu'une audience publique?](#)



– 30 –

Source :  
Patrick Fournier, conseiller en communication  
581 925-0696 | 1 800 463-4732  
[programme-aleas-cotiers@bape.gouv.qc.ca](mailto:programme-aleas-cotiers@bape.gouv.qc.ca)